

2.8 NOV. 2011

Paris le

**Direction générale  
de l'enseignement  
scolaire**

Département des  
relations européennes  
et internationales

DGESCO – DEI  
n°2011 - 0168

Affaire suivie par  
Chantal Junot

Téléphone  
01 55 55 32 87  
Télécopie  
01 55 55 06 35

Courriel  
Chantal.junot  
@education.gouv.fr

110 rue de Grenelle  
75357 Paris SP 07

Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse  
et de la vie associative

à

Mesdames et messieurs les recteurs d'académie  
Mesdames et messieurs les Inspecteurs  
d'académie, directeurs des services  
départementaux de l'éducation nationale  
Mesdames et messieurs les inspecteurs  
d'académie, Inspecteurs pédagogiques régionaux  
d'allemand

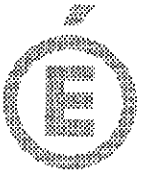
Mesdames et messieurs les inspecteurs de  
l'éducation nationale,  
Mesdames et messieurs les délégués académiques  
aux relations internationales et à la coopération

**Objet : diffusion de la brochure, « *L'allemand, passeport pour l'avenir* »**

Dans le cadre du *plan de relance de la langue du partenaire*, arrêté par les gouvernements français et allemand lors du conseil des ministres franco-allemand du 26 octobre 2004, le ministère de l'Education nationale élabore une brochure de promotion de l'allemand en collaboration avec l'Institut Goethe. Cette brochure, diffusée chaque année en amont de la Journée franco-allemande, a été repensée en 2010 et s'intitule depuis *L'allemand passeport pour l'avenir*, titre qui est cette année aussi le slogan français de la journée franco-allemande. Elle s'adresse directement aux parents au moment du choix de la langue vivante de leur enfant et met l'accent sur l'atout que représente l'allemand pour l'avenir professionnel des jeunes.

Trois parties rythment la lecture - *Apprendre, Découvrir et Réussir* - chacune étant destinée à présenter des arguments décisifs en faveur du choix de la langue allemande. Le contenu est plus clair, le format plus moderne et les photos, renouvelées chaque année, illustrent la richesse et la diversité de l'Allemagne et de sa culture.

Comme l'année passée, 1,4 million d'exemplaires de cette brochure illustrée par de nouvelles photos, seront acheminés fin novembre vers les inspections académiques.



2

Le nombre d'exemplaires par académie a été calculé en fonction des effectifs concernés.

La brochure sera diffusée sous l'autorité des IA-DSDEN par l'intermédiaire des IEN dans les circonscriptions et en concertation avec les IA-IPR d'allemand.

Elle sera remise en priorité aux parents d'élèves des écoles où l'allemand est enseigné ou susceptible de l'être, dans la perspective de l'apprentissage de l'allemand en 6ème en LV1 ou d'un dispositif bilangue anglais-allemand. Dans les collèges, elle sera distribuée aux élèves de 5ème en vue de promouvoir l'allemand LV2 en classe de 4ème.

Les corps d'inspection, les chefs d'établissement et les enseignants assureront, en particulier lors de réunions consacrées au choix des langues vivantes, l'accompagnement indispensable de cette brochure.

J'attache une importance particulière à cette campagne de promotion, comme support du plan de relance de l'apprentissage de l'allemand. En conséquence, je vous remercie de bien vouloir veiller à la meilleure diffusion de cette brochure.

Pour le Ministre et par délégation  
Le directeur général de l'enseignement scolaire

Jean-Michel Blanquer



**PJ** : Listes des destinataires des brochures '*L'allemand, passeport pour l'avenir* »